

# CAP MAINTENANCE DES MATERIELS



La formation a pour but de **former** des jeunes qui veulent développer un projet dans le domaine de la maintenance des matériels d'espaces verts (montage, installation, entretien et réparation de tous types de matériels dédiés à l'entretien d'espaces verts : motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, robots de tontes, matériels à batteries Etc.....).

L'action du titulaire du CAP est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité dans la relation avec la hiérarchie, le travail d'équipe, les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.

## COÛTS

Classes	Interne	Demi - pension
CAP MMEV 1ère année	1302€	528€
CAP MMEV 2ème année	1302€	528€

Possibilité de pension ou de demi pension à la MFR.

Les tarifs présentés ne prennent pas en compte les aides à l'hébergement de 6 euros par nuitée et restauration et de 3 euros par repas financés par les OPCO.

Tarifs applicables uniquement pour l'année 2026-2027.

## DATES

Septembre 2026 - Juin 2028

**2 ANS DE FORMATION**

**NIVEAU 3**

**LES DÉBOUCHÉS**

### Emplois accessibles

- Technicien de maintenance des matériels d'espaces verts
- Opérateur de maintenance des équipements d'espaces verts
- Vendeur en magasin de matériel d'espaces verts
- Technico-commercial en matériel d'espaces verts

### Poursuite d'études :

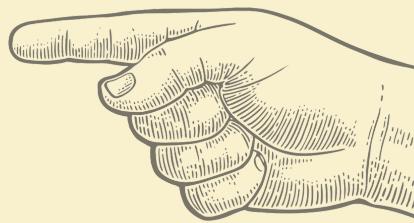
- Bac Pro Maintenance des Matériels (niveau 4)
- Bac Pro agroéquipement



## LA FORMATION

### Domaines professionnels et technologiques :

- Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention - santé - environnement
- Réalisation d'une intervention sur un matériel
- Intervention en milieu professionnel



### Domaines généraux :

- Français
- Histoire - Géographie
- Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- EPS

## SUIVI DE L'ACTION

- Un responsable assure le lien entre l'apprenant, sa famille et son maître d'apprentissage.
- Il est aussi chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et de bilan en fin de session.
- L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs d'alternance, du dossier et des différents travaux à réaliser par l'apprenant.
- Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison, livret de compétences et une visite des formateurs sur le lieu d'apprentissage.
- Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux jeunes pour les cours et devoirs.
- Accompagnement du jeune dans son projet professionnel.

## ADMISSION EN CAP

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- Dès 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3ème
- Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage
- Dossier de candidature et entretien de motivation

Dernière modification le 09/01/2026



## MAISON FAMILIALE RURALE D'AMANGE

4 Rue des Vergers,

39700 Amange

Tél : 03 84 70 61 28

[mfr.amange@mfr.asso.fr](mailto:mfr.amange@mfr.asso.fr) - [www.mfr-amange.fr](http://www.mfr-amange.fr)



A 10 min de Dole, 20 min d'Auxonne, 40 min de Besançon, 40 min de Dijon



Grand Dole Mobilités Ligne 18